AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C1831
FR0000073827-FS0589

4 septembre 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

AURES TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 3 septembre 2014, la société par actions simplifiée Mont Blanc Alpen Stock[1] (112 boulevard Haussmann, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 septembre 2014, le seuil de 5% du capital de la société AURES TECHNOLOGIES et détenir 62 844 actions AURES TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 6,28% du capital et 4,52% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions AURES TECHNOLOGIES sur le marché.

[1] Contrôlée par M. Olivier Schumacher.
[2] Sur la base d'un capital composé de 1 000 000 actions représentant 1 391 769 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.